



**XXXXIèmes Journées ATM Yaoundé 2026**  
**Université de Yaoundé 2**  
**Du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2026**

**DYNAMIQUES DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE  
DES ÉCONOMIES DES SUDS.**

**Intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales,  
enjeux environnementaux et défis sociaux.**

**Argumentaire**

La transformation structurelle a émergé au cours des deux dernières décennies comme un levier potentiel des politiques de développement des pays. Elle est définie comme un processus qui vise une mutation d'activités des secteurs à faible productivité (agriculture) vers des secteurs à haute productivité (dont l'industrie et les services). Ce processus est notamment central pour le positionnement des pays dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) et peut jouer un rôle pour le développement des économies ou la lutte contre le changement climatique, par exemple par l'adoption des énergies renouvelables.

***Transformation structurelle et chaînes de valeur mondiales (CVM)***

La participation des économies des Suds aux Chaînes de Valeur Mondiales a considérablement augmenté ces dernières années. Elle est devenue une caractéristique importante du commerce international moderne, visant des opportunités de croissance économique, d'innovation ou de développement industriel. Cependant, cette participation nécessite une planification stratégique et des politiques appropriées. Ces évolutions laissent entrevoir d'importantes disparités. En effet, selon le dernier rapport de l'OCDE (OECD, 2025), 70 % du commerce mondial s'effectue dans le cadre des CVM entre les pays développés. Les pays qui ont réussi à s'intégrer dans ces CVM ont connu une croissance économique accélérée et une diversification productive. Par exemple, entre 2000 et 2022, la part de la Chine dans la production manufacturière mondiale a continué d'augmenter, atteignant environ 31 %, consolidant ainsi sa position de premier producteur mondial (UNIDO, 2023). De son côté, la Malaisie, en 2023, a enregistré une part significative des exportations des biens de haute sophistication (tels que des biens de luxe) en pourcentage de produits exportés de 53 %, dotant ce pays de la plus grande performance en Asie (World Bank, 2024).

La participation aux CVM peut offrir tant aux pays africains que latino-américains des opportunités de croissance économique, de création d'emplois et de développement industriel. L'Afrique subsaharienne, par exemple, représente moins de 3 % de la valeur ajoutée manufacturière mondiale en 2020 et 6,1% des exportations des biens sophistiqués en pourcentage de produits exportés. Pour ces pays, le défi résiderait alors dans l'augmentation des valeurs ajoutées agricoles et manufacturières locales, tout en réduisant la dépendance aux matières premières (UNIDO, 2021).

### ***Changement climatique et énergies renouvelables***

L'allongement des CVM se traduisant par une fragmentation de la production d'un bien entre plusieurs pays peut permettre aux entreprises de tirer parti des avantages comparatifs de chaque région, comme des coûts de main-d'œuvre plus bas ou l'accès à des matières premières spécifiques. Cependant, cette fragmentation de la production entraîne une augmentation des échanges internationaux des biens intermédiaires, ce qui intensifie le fret international. Plusieurs travaux montrent que l'intensification des échanges et du fret international a des implications directes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le transport maritime, aérien et terrestre est une source majeure d'émission de CO<sub>2</sub>. Cette augmentation du fret international peut exacerber les émissions de GES, rendant la décarbonisation plus difficile.

L'adoption des énergies renouvelables constitue une condition essentielle pour réduire ces émissions tout en soutenant le développement durable. Cependant, la transition vers les énergies renouvelables est freinée par la dépendance aux énergies fossiles et le manque de financement. En 2023, les énergies renouvelables représentaient environ 30 % de la production mondiale d'électricité, poursuivant une croissance soutenue portée par les investissements dans le solaire et l'éolien (IRENA, 2023). Certains pays continuent de se démarquer par leur engagement exemplaire : ainsi, le Costa Rica maintient une part supérieure à 98 % d'électricité issue de sources renouvelables (REN21, 2023). Les investissements dans les énergies renouvelables sont non seulement nécessaires pour préserver l'environnement, mais ils présentent également des avantages économiques significatifs. En effet, selon plusieurs études, ils génèrent davantage d'emplois par dollar investi que les énergies fossiles, tout en stimulant l'innovation et la résilience énergétique (IRENA, 2023).

La transformation industrielle et la prise en compte des changements climatiques ainsi que la nécessité des énergies durables constituent dès lors des enjeux contemporains majeurs. La transition vers des énergies renouvelables et une intégration accrue dans les CVM sont interdépendantes. Les industries vertes, comme la production de panneaux solaires et de turbines éoliennes, deviennent de plus en plus importantes dans les CVM. Dans les faits, les pays qui réussissent à aligner leurs stratégies industrielles et énergétiques peuvent-ils aussi améliorer leur positionnement économique tout en contribuant de manière significative à la lutte contre le changement climatique ?

### ***Chaînes de valeur mondiales, justice environnementale et sociale***

La question de la modification structurelle des CVM à l'ère de l'anthropocène, où l'activité humaine est devenue la principale force de transformation des écosystèmes et du climat, est à la croisée des transformations écologiques, économiques et sociales planétaires. Les questions posées par les chaînes de valeurs incluent les questions de justice environnementale, en raison d'une pression souvent importante sur les ressources naturelles, sur les pollutions et la gestion des déchets induites par le système des chaînes de valeurs globales, et la montée des inégalités écologiques entre pays du Nord et du Sud.

Les CVM interrogent également la question du travail et de la consommation accessible. Elles reposent sur une logique de globalisation et donc d'externalisation et de délocalisation, souvent motivée par la recherche de coûts moindres.

De nombreuses problématiques sur le modèle se posent alors, entre autres :

- l'extraction des ressources dans les pays du Sud, avec des impacts écologiques locaux et des enjeux de durabilité (pollution, déforestation, perte de biodiversité),

- l'externalisation des coûts environnementaux : les effets négatifs sont souvent subis par les populations locales, plus vulnérables et non responsables des processus de production,
- l'extraction de la valeur : le travail, en particulier issu des migrants ou réfugiés, est mis en compétition à l'échelle transnationale et subit des formes d'organisation productive ou logistique contre lesquelles les formes traditionnelles de résistance deviennent inopérantes.

Pour rendre les chaînes de valeur compatibles avec la justice environnementale et sociale à l'ère de l'anthropocène, plusieurs changements structurels s'avèrent nécessaires, ces transformations structurelles devant s'appuyer sur des enjeux et des acteurs locaux.

### Références

IRENA. (2023). *Renewable Capacity Statistics 2023*. International Renewable Energy Agency, <https://www.irena.org/Publications/2023/Mar/Renewable-capacity-statistics-2023>.

REN21. (2023). *Renewables 2023 Global Status Report*. Renewable Energy Policy Network for the 21st Century <https://www.ren21.net/gsr-2023/>.

OECD (2025), *OECD Economic Outlook, Volume 2025 Issue 1: Tackling Uncertainty, Reviving Growth*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/83363382-en>.

UNIDO. (2021). *Industrial Development Report 2022*. Vienna

UNIDO. (2023). *International Yearbook of Industrial Statistics*. Vienna.

World Bank. (2024). *World Development Indicators*. <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>

### Axes de recherche

#### Axe 1 : Les chaînes de valeurs mondiales, définitions et études de cas

1. Chaînes de valeurs mondiales, industrialisation et environnement
2. Chaînes de valeur mondiales, innovation et diversification de la production
3. Études de cas sectorielles (textile, bois, agroalimentaire, mines...)
4. Partage de la valeur, des risques et des responsabilités dans les CVM

#### Axe 2 : Changement climatique, environnement et transformation structurelle

1. Changement climatique et production agricole
2. Changement climatique et développement énergétique
3. Changement climatique et capital humain
4. Changement climatique, innovations technologiques et savoirs endogènes

#### Axe 3 : Enjeu des énergies renouvelables

1. Pauvreté énergétique et industrialisation
2. Transition énergétique et productivité
3. Énergies renouvelables et développement des services
4. Énergies renouvelables et croissance inclusive

#### Axe 4 : Institutions et transformation économique structurelle

1. Conflit, incertitude, déficience institutionnelle et transformation structurelle
2. Gouvernance et régulations des États
3. Impact des juridictions extérieures, nouveaux instruments juridiques internationaux
4. Coopérations décentralisées : locales, régionales, transnationales
5. Traçabilité, étiquetage, certifications et labels

#### Axe 5 : Digitalisation et transformation des secteurs traditionnels

1. Innovations digitales, intelligence artificielle et transformation structurelle

2. Infrastructures technologiques et productivité
3. Transformation des secteurs traditionnels
4. Impact des secteurs traditionnels sur la diversification

#### **Axe 6 : Financement des changements économiques structurels**

1. Flux financiers et transformation structurelle
2. Financements innovants et productivité
3. Fiscalité et transformation structurelle
4. Investissements privés nationaux, financements décentralisés et transformation structurelle

#### **Axe 7 : Rôle des petites et moyennes entreprises (PME)**

1. Travail décent comme outil de transformation structurelle
2. Création d'entreprises dans les secteurs économiques
3. PME et entrepreneurs, moteurs de la résilience et de la croissance
4. Modernisation de l'appareil productif des PME

#### **Axe 8 : Chaînes de valeur mondiales et reconfigurations géoéconomiques**

1. Nouvelles vulnérabilités systémiques (nouvelles ressources critiques, transformations de la logistique, politiques commerciales agressives...)
2. Circularité, régionalisation, déchets
3. Migrations du travail, reconfigurations du salariat
4. Gouvernance du travail, moins disant social et exploitation

#### **Axe 9 : Justice environnementale et asymétries Nords/Suds**

1. Répartition des charges écologiques, inégalités et dettes écologiques
2. Rôles des États et des firmes dans la justice environnementale
3. Mécanismes de réparation, de redistribution et d'action
4. Rôle des firmes multinationales et respect des normes environnementales

#### **Axe 10 : Transformations et enjeux socio-économiques**

1. Économie sociale et solidaire, nouveaux modèles
2. Sobriétés et nouvelles écoresponsabilités
3. Empreinte écologique, sociale et environnementale des CVM
4. Initiatives locales et territoriales
5. Nouveaux indicateurs (habitabilité, participation, ...)

Les propositions renvoient aux réalités globales mais peuvent également proposer des contributions qui retracent l'histoire, le présent et les perspectives relatives aux questions de transformation structurelle des économies des Suds, et notamment des monographies ou des analyses comparées régionales.

Les Journées intégreront une **Session spéciale** sur l'aide à la publication et à la recherche de financement pour jeunes chercheurs et doctorants dont la présentation de projets innovants à réaliser ou l'accompagnement dans la rédaction de projets financés par les organisations internationales, ainsi qu'un **Atelier** de réseautage basés sur des rencontres *be-to-be* pour des partenariats entre universités des Nords et des Suds.

## Comité scientifique

D. Acclassato (U. Abomey-Calavi, Bénin), P. Adair (U. Paris-Est Créteil, France), X. Auregan (U. catholique de Lille, France), J. Ballet (U. de Bordeaux, France), B. Boidin (U. de Lille, France), C. Bonnefond (U. Grenoble Alpes, France), A. Bourgain (U. du Luxembourg, Luxembourg), J. Brot (U. de Lorraine, France), S. Callens (U. d'Artois, France), Y. Diasso (U. Sankara, Burkina Faso), A. Dieng (U. Cheikh Anta Diop, Sénégal), I. Droy (IRD, France), C. Figuière (Université Grenoble Alpes, France), M. Founanou (U. de Saint-Louis, Sénégal), I. Fransmel Okombi (U. Marien N'Gouabi, République du Congo), G. Froger (U. de Toulouse 2, France), J.-J. Gabas (Paris 8 – Sciences Po Paris, France), H. Gérardin (U. de Lorraine, France), V. Geronimi (U. Versailles Saint Quentin en Yvelines - Paris Saclay, France), C. Gondard (U. de Bordeaux, France), L. Guillot (Université Grenoble Alpes, France), F. Kern (U. de Strasbourg, France), M. Kertous (U. de Brest, France), M. Lautier (U. de Rennes, France), M. Lelart (CNRS, France), F. Leloup (UCLouvain, Belgique), C. Mainguy (U. de Strasbourg, France), C. Mayoukou (U. de Rouen, France), T. Montalieu (U. d'Orléans, France), D. Moskolai (U. de Yaoundé II, Cameroun), S. MOUNGOU Epse Mbenda (U. de Yaoundé II), M. Mengue Bidzo (U. Omar Bongo, Gabon), S. Mvele (U. d'Ebolowa, Cameroun), A. Ngakosso (U. Marien N'Gouabi, République du Congo), A. Ngantchou (U. de Douala, Cameroun), F. Ngo Nonga (U. de Yaoundé II, Cameroun), J.F. Ngok Evina (U. de Douala, Cameroun), P. Nguimkeu (U. de Géorgie, États-Unis), P. Nguyen-Van (Cnrs, France), P. Ningaye (U. de Dschang, Cameroun), A. Njong Mom (U. de Bamenda, Cameroun), L. Nkakene (U. d'Ebolowa, Cameroun), H. Nkengfack (U. de Dschang, Cameroun), F. Nkiendem (U. de Bamenda), F. Nkoa (U. de Yaoundé II), B. Ongo Nkoa (U. de Yaoundé, Cameroun), L.-D. Omgba (U. Paris-Nanterre, France), Muriel Perisse (U. d'Artois, France), Béatrice Quenault (U. de Rennes, France), L. Roudart (ULB, Belgique), T. N. Tiehi (PTCI et U. Félix-Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire), S. Treillet (U. Sorbonne Paris Nord, France), S. Zeghni (U. Gustave Eiffel, France).

## Comité d'organisation

**ATM** : Denis Aclassato, Bruno Boidin, Arnaud Bourgain, Jean Brot, Fabienne Leloup, Claire Mainguy, Thierry Montalieu ; **Université de Yaoundé 2** : Désiré Avom, Joseph Keneck Massil, Christophe Mbassi, Bruno Ongo Nkoa, Henry Atangana Ondo.

## Calendrier

**Date limite d'envoi des propositions de communication** : 15 novembre 2025

Décision du comité scientifique : 16 janvier 2026

**Date limite d'inscription et d'envoi des communications** : 10 avril 2026

Tenue des journées : 01 au 03 juin 2026

Site web : <http://www.mondesendveloppement.eu> , rubrique Association Tiers-Monde

XXXXI<sup>èmes</sup> Journées de l'ATM  
**Dynamiques de la transformation structurelle des économies des Suds**  
*Intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales,  
enjeux environnementaux et défis sociaux*  
**Université de Yaoundé 2**  
**Du 1er au 3 juin 2026**

**PROPOSITION DE COMMUNICATION**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Institution de rattachement : \_\_\_\_\_ Discipline : \_\_\_\_\_  
☐ Doctorant(e) \* ☐ Ater/Assistant \*  
**\* : n'hésitez pas à candidater et donc à compléter le document relatif au  
prix 'Prix Philippe Hugon' *infra***  
☐ Enseignant/Chercheur ☐ Autre (Précisez) : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Souhaite présenter une communication se rapportant  
- à l'Axe (citer 1 ou 2 axes maximum) : \_\_\_\_\_  
- Au sous-axe (citer 1 ou 2 sous-axes maximum) : \_\_\_\_\_

TITRE : \_\_\_\_\_

Résumé : \_\_\_\_\_  
(2 pages soit 1 000 mots présentant la problématique, la méthodologie appliquée et  
les principales références bibliographiques)

Mots-clés (5) : \_\_\_\_\_

Présentation orale de la communication : en français ☐ en anglais ☐

**FICHE À RETOURNER PAR COURRIEL AUX DEUX ADRESSES SUIVANTES  
POUR LE 15 novembre 2025 au plus tard**

|                                                                                                                 |   |                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bruno Emmanuel ONGO NKOA<br><a href="mailto:ongoema@yahoo.fr">ongoema@yahoo.fr</a><br><br>BP 18 Soa<br>Cameroun | & | Jean BROT<br><a href="mailto:Jean-Brot@orange.fr">Jean-Brot@orange.fr</a><br><br>6 Les Saules 54230 CHAVIGNY<br>France |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **PRIX PHILIPPE HUGON**

*Cher(e) participant(e), cher(e) doctorant(e) et jeune docteur(e),*

*Nous vous informons que le prix Philippe Hugon sera décerné par l'Association Tiers-monde pour la sixième fois en 2026 à Yaoundé.*

*Ce prix sera octroyé à un(e) **jeune chercheur(e)** :*

- doctorant(e) inscrit(e) au moins en deuxième année de thèse*

*ou*

- postdoc ayant soutenu depuis moins de 3ans aux dates des Journées ATM 2026*

*ou*

- jeune maître(sse) assistant(e) ou de conférences ayant soutenu depuis moins de 3 ans aux dates des Journées ATM 2026,*

*qui présente une communication s'inscrivant dans la thématique des journées de l'ATM, seul(e) ou en collaboration avec d'autres **jeunes** chercheur(e)s.*

*Le prix Philippe Hugon, d'un montant de 500 euros, implique aussi la soumission pour publication, sous forme d'un article, de la communication présentée aux Journées de l'ATM dans la revue classée Mondes en Développement.*

*Nous vous encourageons vivement à concourir pour ce prix en remplissant l'encart ci-dessous qui devra être joint au texte de votre communication.*

*Très cordialement,*

*Au plaisir de vous rencontrer prochainement,*

***Le comité du prix Philippe Hugon.***

\*\*\*\*\*

### **Inscription pour le prix Philippe Hugon**

**NOM, Prénom :**

**Titre de la communication :**

**(Nom, prénom et qualité des éventuel.les coauteur.es) :**

**Titre de la thèse :**

**Date de soutenance :**

**Directeur/rice de thèse (NOM et Prénom) :**

**Université de soutenance :**